

Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau (88 milliards de FCFA)

Le Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau (IGRE) est l'un des deux projets qui ont été mis en œuvre dans le cadre du Compact de MCC d'un montant de 270 milliards de FCFA, signé entre le Gouvernement des États-Unis et celui du Sénégal. Signé en 2009, l'objectif du Compact était de réduire la pauvreté par le développement économique par le désenclavement des zones de productivités agricoles du pays et l'élargissement de l'accès aux marchés et aux services. Le Projet Irrigation représente un investissement stratégique dans des programmes d'irrigation et a été conçu pour accroître les revenus ruraux, développer l'emploi et promouvoir la sécurité alimentaire dans le fief de la riziculture : la Vallée du fleuve Sénégal, au nord du pays. Le but du projet était de sauvegarder puis d'étendre la production dans les zones irriguées de la région du Delta du fleuve Sénégal. Le projet s'est également penché sur les contraintes qui pesaient de longue date sur le foncier en formalisant les droits de propriété foncière des exploitants agricoles et en établissant un cadre juridique fiable pour encourager la continuité des investissements. Le Gouvernement du Sénégal a mis en œuvre le Compact du MCC d'une durée de 5 ans à travers Millennium Challenge Account-Sénégal, le Compact est arrivé à échéance le 23 septembre 2015.

L'Activité dans le Delta (77 milliards de FCFA)

La Vallée du Fleuve Sénégal dispose d'un environnement favorable à l'irrigation intensive. Mais, les faibles rendements agricoles constituent un problème récurrent du fait de la mauvaise qualité et la capacité limitée des infrastructures existantes d'irrigation et de drainage, la distribution insuffisante d'eau dans les zones agricoles, et l'absence d'un système de drainage approprié. Pour surmonter ces obstacles, le Projet s'était fixé comme objectif d'améliorer et de réhabiliter les principaux canaux d'irrigation et le système de drainage sur 35 480 hectares, afin d'augmenter le volume d'eau irrigué, d'accroître l'intensité culturale et sécuriser les terres menacées d'abandon en raison de la salinisation des sols et des débits insuffisants. La réhabilitation ou construction de plus de 221 kilomètres des canaux devrait permettre aux agriculteurs d'augmenter leurs cultures de riz, de tomates et d'oignons dans la Vallée du Fleuve au Sénégal.



L'investissement de MCC est prévu d'accroître la quantité et qualité des 42 000 hectares de terre irriguée dans la région du Delta.

L'Activité à Ngalenka (2,9 milliards de FCFA)

Dans le Ngalenka, l'ambition était d'augmenter la production agricole d'une zone rurale enclavée grâce à la construction d'un nouveau périmètre irrigué de 450 hectares. Les travaux comprennent le nivellement des sols, la construction des stations de pompage et 6 km de digue de protection, 24 km des canaux, et 34 km de pistes d'accès. Le périmètre était complété en avril 2014 et la première mise en culture du riz s'est faite au cours du second trimestre 2014: 2 200 bénéficiaires regroupés en 53 groupes d'usagers de l'eau - dont 13 sont constitués de femmes - en ont bénéficié. La réalisation du périmètre s'est accompagnée de la formation des groupes d'usagers, de mesures de réinstallation des populations, d'un programme de reboisement et de la consolidation des droits fonciers actuels.

La Composante Sécurisation Foncière et la Pérennisation du Programme (2,6 milliards de FCFA)

Conçue pour améliorer le climat de l'investissement dans les zones d'intervention du Projet et mitiger les éventuels futurs litiges fonciers qui pourraient résulter de la demande croissante de terres irriguées. La composante sécurisation foncière a développé et mis en œuvre des processus d'attribution des terres transparents, justes et efficaces, pour assurer un accès aux terres équitable et sécurisé dans les périmètres irrigués. En fin 2014, les droits fonciers ont été entièrement formalisés dans le périmètre de Ngalenka, où les groupes de bénéficiaires, tels que les femmes et les jeunes, avaient auparavant un accès limité à la terre. Avant la fin du compact, un total de 8 655 ménages ont reçu des titres fonciers, ce qui correspond à 15 246 hectares de terre.

Le MCC a aussi collaboré étroitement avec la SAED (Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta), l'agence responsable de l'approvisionnement en eau irriguée et des services de drainage dans la Vallée, pour améliorer sa viabilité financière et son efficacité opérationnelle, garantes d'un système de gestion et d'entretien orienté vers la performance. La SAED est au service de sept communautés d'usagers de l'eau dans le Delta. Ces dernières jouent un rôle crucial dans la gestion des ressources en eau. Ces comités ont reçu une formation complète dans le cadre du Projet afin d'assurer les fonctions opérationnelles nécessaires à la gestion et à l'entretien du système d'irrigation.

En somme, les investissements du MCC dans l'irrigation devraient bénéficier à plus de 260 000 sénégalais, pour une augmentation totale estimée du revenu des ménages d'environ 172 milliards de FCFA.